

Jour de séance 25

le mardi 10 avril 2012

13 h

Prière.

Il est unanimement convenu de permettre à l'hon. M. Olscamp de faire une longue déclaration de ministre.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 23, 27, 24, 26 et 28 soit appelée, après quoi la Chambre reprendra le débat ajourné sur le budget (motion 25).

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 23 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 27 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les conseillers de la Reine et leur préséance*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 24 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 26 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 28, *Loi sur les espèces en péril*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 28 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 28, *Loi sur les espèces en péril*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Le débat ajourné reprend sur la motion 25, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart, vice-président, réassume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M^{me} Dubé, au nom du premier ministre.

La séance est levée à 18 h.